



Grenoble, le 11 septembre 2017

Spectacle de Dieudonné : arrêté d'interdiction suite à risque de troubles à l'ordre public

« Je vais prendre un arrêté interdisant la tenue à Grenoble du dernier spectacle de Dieudonné, pour risque de troubles à l'ordre public. En tant que Maire de la Ville de Grenoble, ma responsabilité est de protéger toutes les Grenobloises et tous les Grenoblois.

Dans un article paru le jeudi 7 septembre, le Dauphiné Libéré annonçait sa venue, jusque-là très discrète. En quelques jours, j'ai été interpellé largement, par un grand nombre de personnalités, par des structures et des mouvements politiques, qui découvraient le sujet. Toutes se sont exprimées sur l'incompatibilité entre les valeurs promues par l'artiste et les valeurs fondamentales de Grenoble, ville ouverte sur le monde et Compagnon de la Libération.

Notre ville, Grenoble, a une sensibilité particulière. En juin dernier, un meeting du Front National, tenu dans un bâtiment public (réservé dans les règles, bien qu'avec malice) avait déclenché un tumulte soudain qui s'était rapidement étendu à travers tout le centre-ville. En tant que Maire, mon rôle est de garantir le respect de l'ordre public. »

Comptant sur vous pour relayer l'information

Cordialement

Service presse – 04 76 76 39 21